



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité international
sur les ressources phylogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture

F

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

DIXIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

Rome (Italie), 20-24 novembre 2023

Rapport du Secrétaire

Résumé

On trouvera dans le présent document le rapport que le Secrétaire du Traité international a établi en vue de la dixième session de l'Organe directeur et qui rend compte des résultats des activités techniques, administratives et financières menées par le Secrétaire dans le cadre de son mandat et d'autres activités déléguées par l'Organe directeur lors de sessions passées. Le document résume quelques-uns des processus, mécanismes et activités pertinents que le Secrétaire a supervisés au cours de la période qui s'est écoulée depuis la neuvième session de l'Organe directeur, ainsi que des faits en lien avec les politiques et les aspects opérationnels qui présentent un intérêt pour la préparation de la dixième session.

Suite que l'Organe directeur est invité à donner

L'Organe directeur est invité à prendre note du rapport et à donner toute orientation qu'il jugera utile sur l'ensemble des questions pertinentes soulevées dans ce document.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport résume quelques-uns des processus, mécanismes et activités pertinents que le Secrétaire a supervisés au cours de la période qui s'est écoulée depuis la neuvième session de l'Organe directeur, ainsi que des faits en lien avec les politiques et les aspects opérationnels qui présentent un intérêt pour la préparation de la dixième session. Il contient également de brèves informations actualisées sur la campagne d'adhésion, un compte rendu synthétique de la mise en œuvre de la Stratégie de communication du Traité international, ainsi que des informations sur les derniers développements intervenus en ce qui concerne l'élaboration du projet de Stratégie de renforcement des capacités aux fins de l'application du Traité international et du Plan d'action associé. Le document fournit en outre des informations sur d'autres activités réalisées à la demande du Bureau de la dixième session de l'Organe directeur, ainsi que sur d'autres faits récents découlant de ses fonctions.
2. Le rapport fait également part d'une proposition visant à adopter un nouveau format de présentation du budget administratif de base à partir de la onzième session de l'Organe directeur, dans l'objectif d'ajouter de la clarté et de mieux faire apparaître les liens entre le budget et le programme de travail. Quant aux informations détaillées sur la situation financière actuelle du Traité, elles figurent dans les documents relatifs au point 18 de l'ordre du jour.

II. ADHÉSION AU TRAITÉ INTERNATIONAL

3. Le Traité est entré en vigueur en République fédérale du Nigéria le 5 décembre 2022, 90 jours après le dépôt de l'instrument de ratification, ce qui porte le nombre total de parties contractantes au mois de juillet 2023 à 150, Union européenne comprise.
4. Le Secrétaire a été informé que la loi de ratification du Traité international avait été approuvée par le Congrès national de Colombie en décembre 2022. Récemment, lors de ce qui a été l'une des dernières étapes importantes du processus, la Cour constitutionnelle a rendu un arrêt déclarant que la loi par laquelle le Traité international avait été approuvé avait force exécutoire. Il reste maintenant à accomplir les formalités administratives précédant le dépôt de l'instrument de ratification. Les ministères concernés et les principales parties prenantes ont apporté un soutien important aux différentes étapes du processus, qui a bénéficié de l'appui technique du secrétariat et de la collaboration du Bureau de la FAO en Colombie et de l'alliance entre Bioversity International et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).
5. Dans la région Pacifique Sud-Ouest, le Secrétaire a accompli des progrès à la faveur de la réunion des Ministres de l'agriculture et de la sylviculture tenue en mars 2023, qui lui a donné l'occasion d'interagir avec les gouvernements de la région et de leur transmettre des informations. Plusieurs activités de suivi sont menées actuellement afin de poursuivre le renforcement de la campagne d'adhésion et la mise en œuvre du Traité international dans la région, avec l'appui continu de l'Australie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) de la Communauté du Pacifique.
6. Le Secrétaire a également intensifié sa collaboration avec le Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes afin de soutenir la campagne d'adhésion et de renforcer la mise en œuvre du Traité international. Cette collaboration vise en particulier à aider les pays à analyser la situation actuelle et les tendances de la conservation, de l'utilisation et de la distribution des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et à recenser les lacunes, les besoins et les possibilités à examiner lors de la Semaine caribéenne de l'agriculture en octobre 2023, en collaboration avec l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI).
7. Le Secrétaire a poursuivi le suivi de la campagne d'adhésion en Chine, dans le cadre de réunions avec les hauts fonctionnaires compétents et les membres de l'Académie chinoise des sciences agricoles (CAAS). Il ressort d'échanges récents avec les hauts fonctionnaires de la CAAS que le gouvernement a pris des mesures supplémentaires concernant une éventuelle adhésion au Traité international depuis la dernière visite du Secrétaire en 2019.
8. Le Secrétaire a également obtenu quelques avancées en Azerbaïdjan en consultation avec le Ministère des sciences et de l'éducation, administration de tutelle de l'Institut de recherche génétique qui abrite les collections de la banque de gènes nationale.

9. Depuis la dernière session de l'Organe directeur, le Secrétaire a exercé un suivi en Afrique du Sud, à la Barbade, en Bosnie-Herzégovine, au Liechtenstein et dans d'autres pays et fourni, sur demande, des informations et des contributions destinées à la production de notes d'information ministérielle, en collaboration avec les Bureaux concernés de la FAO et d'autres partenaires régionaux.

III. INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LES RÉUNIONS, LES PRINCIPAUX PROCESSUS ET LES AUTRES ACTIVITÉS PERTINENTES QUI ONT EU LIEU PENDANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS

10. Pendant la période qui s'est écoulée depuis la neuvième session de l'Organe directeur, le Secrétaire a participé à plusieurs réunions et processus connexes. Pour certains d'entre eux, les travaux se poursuivront après la rédaction du présent rapport:

- Les septième et huitième réunions du Comité technique *ad hoc* sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques se sont tenues en ligne en mars et juillet 2023 respectivement. Le Comité a approuvé son rapport à l'Organe directeur, qui présente des propositions pour les futures activités et programmes consacrés à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA.
- La cinquième réunion du Comité d'application s'est tenue les 28 et 29 mars 2023. Le Comité a préparé son projet de rapport à l'Organe directeur et poursuivi ses travaux par voie électronique pour achever la rédaction des sections restées en suspens, ainsi qu'en rend compte le document pertinent.
- Le Comité permanent de la Stratégie de financement et de la mobilisation de ressources a tenu sa sixième réunion les 17 et 18 janvier 2023 en ligne, et sa septième réunion les 3 et 5 mai 2023 en présentiel. Le Comité a poursuivi ses travaux lors de sa huitième réunion, organisée en distanciel du 18 au 20 septembre 2023.
- La cinquième réunion du Comité scientifique consultatif sur le Système mondial d'information visé à l'article 17 du Traité international s'est tenue à Rome les 8 et 9 mai 2023, en format hybride. Le Comité a contribué à la préparation de la documentation idoine pour l'Organe directeur.
- Le Secrétaire a appuyé les travaux des coprésidents du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages, en organisant plusieurs réunions d'information régionales et à l'intention des parties prenantes, ainsi que des consultations informelles lors du premier trimestre de l'année. La réunion officielle en présentiel du Groupe de travail s'est tenue du 12 au 14 juillet 2023, parallèlement à la 19^e session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- Le Colloque mondial sur les droits des agriculteurs a été accueilli par le Gouvernement de l'Inde du 12 au 15 septembre 2023, à New Delhi, avec le concours du Bureau de la FAO en Inde.

11. Depuis la dernière session, le Secrétaire a apporté son soutien à des mesures directes visant à faciliter les échanges d'informations et à améliorer les relations entre les différents comités. Les rapports de l'ensemble des comités et organes se réunissant durant la période intersessions ont été mis à la disposition de l'Organe directeur pour examen à sa dixième session.

IV. INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR D'AUTRES ACTIVITÉS MENÉES PAR LE SECRÉTAIRE

12. Cette section passe en revue certains des principaux jalons et donne des références utiles pour aider à comprendre la mise en œuvre du Programme de travail adopté par l'Organe directeur à sa neuvième session et la documentation réalisée.

Fonds pour le partage des avantages

13. À sa septième réunion, le Comité permanent de la Stratégie de financement et de la mobilisation de ressources a approuvé un portefeuille de 28 projets à financer dans le cadre du cinquième cycle de projets du Fonds pour le partage des avantages (ci-après «le Fonds»), sur la base du processus de présélection et d'évaluation et du rapport final du Groupe d'experts chargé du cinquième appel à propositions¹.

14. Le portefeuille de projets approuvé au titre du cinquième cycle du Fonds, publié en ligne, couvre toutes les régions et donnera à plusieurs pays et institutions l'occasion de recevoir des subsides du Fonds pour la première fois².

15. Le cinquième cycle du Fonds est le premier cycle de financement à mettre en œuvre la nouvelle approche programmatique établie par le manuel de procédures du Fonds, qui insiste sur la nécessité d'améliorer l'apprentissage et l'échange de connaissances tant entre les projets qu'au sein du programme du Fonds, et qui prévoit une nouvelle modalité d'allocation de financements pour les deuxième phase des projets ayant fait leur preuve lors des précédents cycles du Fonds. Les projets de deuxième phase sélectionnés ont vocation à tirer parti des réalisations et innovations en matière de RPGAA qui s'annoncent prometteuses et revêtent une importance stratégique pour le Traité international et le Fonds.

16. Le portefeuille de projets représente un investissement de plus de 11 millions d'USD. Les contributeurs au cinquième cycle du Fonds sont l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, la Suisse et l'Union européenne. D'autres contributions ont été versées par la SEMAE (anciennement Groupement national interprofessionnel des semences et plants), ProSpecieRara Hauptsitz et une initiative norvégienne qui contribue en versant un pourcentage de ses ventes nationales annuelles de semences au Fonds. En plus de ces contributions volontaires, le cinquième cycle du Fonds est abondé par des paiements des utilisateurs, versés par le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international.

17. Au cours de l'exercice biennal actuel, le quatrième cycle de projets était également pleinement opérationnel: à la mi-2023, 35 pour cent des projets étaient achevés. Les faits marquants et les principaux résultats de la mise en œuvre du quatrième cycle de projets figurent dans le document portant la cote IT/GB-10/23/10/Inf.1, *Benefit-sharing Fund: 2022-2023 Report* («Fonds pour le partage des avantages: rapport 2022-2023»).

Mise en œuvre et opérations du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages

18. Le Secrétaire a continué d'apporter son concours aux opérations et activités régulières du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (le «Système multilatéral»). Au 30 juin 2023, plus de cent mille accords types de transfert de matériel étaient enregistrés dans la base de données, et il avait été transféré plus de 6,6 millions de RPGAA. D'après les registres, plus de 20 650 bénéficiaires distincts ont reçu du matériel du Système multilatéral depuis 2007, et le nombre d'utilisateurs de la plateforme Easy-SMTA a atteint 18 023.

19. Le secrétariat a continué d'aider les utilisateurs qui transfèrent du matériel par l'intermédiaire du centre d'assistance du Système multilatéral et a mis à jour la foire aux questions. Par ailleurs, il est en train d'élaborer une formation en ligne sur le Système multilatéral, en collaboration avec le Pôle de formation en ligne de la FAO. En concertation étroite avec l'alliance entre Bioversity International et le CIAT, le Secrétaire aide et continuera d'aider les parties contractantes et d'autres parties prenantes intéressées à mettre en œuvre le Système multilatéral, en organisant des ateliers³.

Appui au transfert de la collection de semences nationale de l'Ukraine

20. Le secrétariat a collaboré avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et les unités compétentes de la FAO pour transférer une collection importante de ressources phylogénétiques uniques

¹ IT/GB-10/SFC-7/23/Inf.3, *Final Report of the Panel of Experts: Fifth Call for Proposals of the Benefit-sharing Fund* («Rapport final du Groupe d'experts: cinquième appel à propositions pour le Fonds pour le partage des avantages»), disponible à l'adresse www.fao.org/3/cc5745en/cc5745en.pdf

² www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/benefit-sharing-fund/projects-funded-new/en/

³ Le document portant la cote IT/GB-10/23/9.1, *Report on the Implementation and Operations of the Multilateral System of Access and Benefit-sharing* («Rapport sur la mise en œuvre et le fonctionnement du Système multilatéral») donne des informations supplémentaires à ce sujet.

détenue à Kharkiv, ville de l'est de l'Ukraine en zone active de conflit, vers un lieu plus sûr situé à plus de 1 000 km, à l'ouest du pays, dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne (UE). Le Centre nordique de ressources génétiques (NordGen) et la Fondation Novo Nordisk ont également apporté une aide d'urgence rapide à la banque de gènes nationale de l'Ukraine.

21. Cette collection recèle plusieurs milliers d'échantillons génétiques uniques de plantes cultivées d'importance mondiale, parmi lesquelles le blé, le triticale, l'orge, les pois, le pois chiche, les fourrages tempérés et le tournesol.

22. Ce transfert a été une opération complexe qui comprenait, entre autres tâches, le catalogage des échantillons et la préparation logistique du transport. Plusieurs autorités nationales, dont l'Académie des sciences agraires de l'Ukraine, sont intervenues pendant les phases de planification et de mise en œuvre, qui ont par ailleurs bénéficié de la collaboration du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

23. D'autres mesures d'aide sont prévues, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de préservation à long terme et de reproduction sécurisée des ressources génétiques, qui comprend un futur stockage de sauvegarde dans la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard. En parallèle, des travaux ont été lancés pour construire une banque de semences supplémentaire dans l'ouest de l'Ukraine.

24. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une initiative internationale visant à garantir la coordination des mesures de sauvegarde du patrimoine agricole de l'Ukraine. C'est sur cette toile de fond qu'en mai 2023, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et le secrétariat ont organisé conjointement à Bonn (Allemagne), dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne, un atelier auquel ont participé des représentants du système RPGAA ukrainien et de la FAO, ainsi que des experts internationaux de NordGen, de l'Allemagne, du Canada et du Programme européen de coopération pour les ressources phytogénétiques. Les États-Unis d'Amérique ont cofinancé l'élaboration du plan de restauration et de sécurisation à long terme du système RPGAA de l'Ukraine.

Célébration de l'Année internationale du mil

25. Le Secrétaire a collaboré avec le secrétariat de la FAO dans le cadre de l'Année internationale du mil 2023, événement qui a donné lieu à plusieurs initiatives et manifestations. La collaboration a porté sur la fourniture d'informations, de produits promotionnels et d'expertise technique, ainsi que sur l'organisation de webinaires et manifestations conjoints.

26. L'une de ces manifestations a été organisée en mars 2023 en collaboration avec le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe et le Gouvernement de l'Italie, pour célébrer l'Année internationale du mil au Zimbabwe. Cette célébration a également mis en lumière l'un des projets financés par le Fonds pour le partage des avantages, qui a pour principal objet l'évaluation et la sélection participatives du sorgho, du mil chandelle et d'autres variétés locales de mil, et qui est mis en œuvre avec le concours de la Community Technology Development Organisation (CTDO).

27. En outre, le 14 juin 2023, le Secrétaire a organisé une conférence-débat d'experts internationaux sur le thème «*Unlocking the Power of Diversity: The Role of Sorghum and Millets Genetic Resources in Sustainable Agriculture*» («Exploiter le potentiel de la diversité: le rôle des ressources génétiques du sorgho et du mil dans l'agriculture durable»). Cette table ronde, qui était organisée en ligne en collaboration avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), a mis en évidence l'importance de la diversité génétique du sorgho et du mil pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

28. Plusieurs partenaires du Fonds pour le partage des avantages ont présenté leurs travaux sur la conservation et l'utilisation durable de divers mils⁴. Une mission de terrain a été effectuée en mars 2023 sur le site du projet du Fonds au Zimbabwe, avec des fonctionnaires du Ministère des politiques agricoles, alimentaires et forestières de l'Italie et des membres d'instituts de recherche et d'organisations de la société civile italiens⁵. Cette mission s'est concentrée sur un projet financé par le Fonds et mis en œuvre par le

⁴ Fonds pour le partage des avantages et Année internationale du mil, L'histoire de Patrick Mutepeya, Zimbabwe, disponible à l'adresse <https://www.fao.org/millets-2023/my-story/detail/patrick-mutepeya/fr> et vidéo disponible à l'adresse [app.box.com/s/ncovbt9eb5y1f00e2r7x6t3b30f68ywa](https://www.fao.org/app.box.com/s/ncovbt9eb5y1f00e2r7x6t3b30f68ywa)

⁵ Un communiqué de presse sur la célébration de l'Année internationale du mil à Masvingo est disponible à l'adresse <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/1635475/>

Community Technology Development Trust au Zimbabwe, en Zambie et au Malawi, dont l'une des cultures cibles était le mil⁶.

Mécanisme de financement pour l'appui à court terme aux collections internationales – Cadre opérationnel

29. À l'invitation de l'Organe directeur⁷, le Secrétaire a continué à collaborer avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures afin de définir le cadre opérationnel d'un mécanisme de financement. À travers cette initiative, les collections internationales concernées pourront bénéficier d'un financement à court et à moyen terme limité, destiné à leurs opérations essentielles. Le cadre opérationnel précise les principes de décaissement et les critères d'admissibilité. Sous réserve de la disponibilité de fonds suffisants, les décaissements seront effectués annuellement, une fois qu'un accord aura été conclu avec l'institution bénéficiaire.

30. Les secrétariats du Traité international et du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures prépareront ensemble des rapports financiers et techniques périodiques sur les opérations du mécanisme de financement, qu'ils tiendront à la disposition des donateurs individuels du mécanisme de financement, du Bureau de l'Organe directeur, du Conseil des donateurs et du Conseil d'administration du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

V. INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR DES QUESTIONS TRANSVERSES

Stratégie de renforcement des capacités

31. Depuis la dernière session de l'Organe directeur, le Secrétaire a continué à travailler à l'élaboration de la Stratégie de renforcement des capacités aux fins de l'application du Traité international (2023-2030) («la Stratégie»), sous la houlette du Bureau.

32. L'adoption récente du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal offre de nouvelles possibilités de collaboration dans divers domaines de travail, notamment sur des aspects du renforcement des capacités liés au Traité international. Dans ce contexte, le Secrétaire présente, à cette dixième session, une proposition révisée en vue de la mise au point définitive de la Stratégie et du Plan d'action associé au cours du prochain exercice biennal, qui tient compte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ainsi que de son Cadre stratégique pour la création et le renforcement des capacités⁸, pour examen par l'Organe directeur à sa onzième session. Le nouveau calendrier envisagé laissera suffisamment de temps pour poursuivre les consultations des parties prenantes concernées⁹. Le secrétariat présente également le document «*Results of the Survey on Capacity Development Initiatives, Gaps and Needs*»¹⁰.

Informations actualisées sur les activités de plaidoyer et communication

33. Le Secrétaire a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de communication du Traité international adoptée par l'Organe directeur. En 2023, le secrétariat s'est employé à renouveler les messages diffusés et à mettre au point de nouveaux produits de communication, notamment du matériel consacré spécifiquement à certaines manifestations. Pour la dixième session de l'Organe directeur, le Secrétaire a élaboré un plan de communication détaillé qui s'appuie sur les succès obtenus et les leçons apprises, et l'a transmis au Bureau.

34. Les activités de communication menées actuellement consistent notamment à tenir le site web du

⁶ On trouvera de plus amples informations sur le projet intitulé *Policies and Practices to Facilitate the Implementation of Developed Strategies Actions for Plant Genetic Resources Conservation and Use for the Improvement of Food and Nutrition under Changing Climatic Conditions* (Politiques et pratiques visant à faciliter la mise en œuvre de plans d'action stratégiques élaborés en vue de la conservation et de l'utilisation des ressources phylogénétiques aux fins de l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition dans un contexte d'évolution du climat) à l'adresse www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/benefit-sharing-fund/projects-funded/bsf-details/en/c/359522/?iso3=ZWE (en anglais).

⁷ Résolution 12/2022, paragraphe 8, <https://www.fao.org/3/nk248fr/nk248fr.pdf>

⁸ Décision 15/8 adoptée par la 15^e Conférence des parties à la CDB.

⁹ IT/GB-10/23/6.1, *Draft Capacity Development Strategy of the International Treaty 2023–2030* («Projet de stratégie de renforcement des capacités aux fins de l'application du Traité international 2023-2030»).

¹⁰ IT/GB-10/23/6.1/Inf.2, *Results of the Survey on Capacity Development Initiatives, Gaps and Needs* («Résultats de l'enquête sur les initiatives, les besoins et les lacunes en matière de renforcement des capacités»).

Traité international régulièrement à jour, en y intégrant des contenus actualisés ou nouveaux – par exemple des boîtes à outils, des publications, des informations sur les réunions, de courtes vidéos, des communiqués de presse et d'autres articles présentant un intérêt pour les parties contractantes et les autres parties prenantes. Le secrétariat a également mis à disposition plus de contenus web dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, français et espagnol, plus, désormais, chinois et russe pour certains contenus).

35. Les comptes du Traité international sur les réseaux sociaux sont des canaux de communication de plus en plus importants, qui demandent des publications régulières et de la maintenance. Il s'agit de Twitter (@Planttreaty, qui compte plus de 4 700 abonnés), de LinkedIn (auquel plus de 6 000 profils sont connectés) et de Facebook (plus d'un millier d'abonnés). À cet égard, le secrétariat s'est également lancé dans la mise au point d'un calendrier éditorial pour les réseaux sociaux, qui permettra de planifier les messages liés aux événements importants.

36. Pour donner plus de visibilité aux projets du Fonds, le secrétariat s'est efforcé de rassembler du matériel visuel mis à jour (matériel vidéographique et photographique) provenant du terrain, dans le cadre de missions spécifiques entreprises en étroite coordination et coopération avec les bureaux régionaux et nationaux de la FAO, ainsi qu'avec les partenaires d'exécution nationaux (Zimbabwe par exemple) et internationaux. La documentation préparée pour la session comprend des informations supplémentaires à ce sujet¹¹.

VI. INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

37. La somme que la FAO envisageait de mettre à la disposition du budget administratif de base 2022-2023 à titre provisionnel était de 2 millions d'USD, et la somme totale effectivement versée au budget administratif de base de l'exercice biennal en cours est de 1 939 518 USD, comme l'indique la documentation préparée pour la session¹².

38. En mai 2023, le montant des contributions des parties contractantes représentait environ 54 pour cent des contributions attendues des parties contractantes, y compris les montants à verser à la Réserve de trésorerie et à la Réserve opérationnelle pour la tierce partie bénéficiaire. Le Secrétaire publie régulièrement sur le site web du Traité international des données sur l'état des contributions au budget administratif de base et les montants versés par les différentes parties contractantes¹³.

39. Comme demandé dans la résolution 17/2022 – Programme de travail et budget 2022-2023, le Secrétaire mettra à jour et révisera la structure du rapport financier afin d'améliorer encore la communication des informations financières. À cet égard, il ressort de discussions menées avec le Bureau de la dixième session qu'une clarification de la structure du budget faciliterait davantage l'étude et l'examen du Programme de travail et budget par l'Organe directeur.

40. Le secrétaire proposera une mise à jour du format utilisé pour présenter le budget à l'Organe directeur, qui permettra d'améliorer la structure du budget, d'apporter davantage de clarté et de mieux prendre en compte les liens avec le programme de travail figurant dans le projet de budget pour 2026-2027. La proposition sera présentée au Comité du budget et soumise à l'examen de l'Organe directeur.

VII. RÉFLEXIONS POUR L'AVENIR

41. Le Secrétaire exprime sa gratitude au Bureau de la dixième session pour les précieux conseils et orientations qu'il lui a fournis concernant l'exécution du programme de travail. Il fait valoir en particulier que la période intersessions a été brève mais intense, imposant d'effectuer les consultations et de coordonner les calendriers et actions concernant les différentes régions dans des délais serrés.

42. L'objectif du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal est de préserver les systèmes vitaux de la planète en enravant et inversant le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et en procédant à la restauration intégrale des espèces et des écosystèmes d'ici à 2050. Dans ce scénario, et en collaboration avec les conventions relatives à la biodiversité et d'autres partenaires internationaux, tous les gouvernements et

¹¹ IT/GB-10/23/6/Inf.1, *Report on the Implementation of the Communication Strategy of the International Treaty* («Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie de communication du Traité international»).

¹² IT/GB-10/23/18.2, *Financial Report on Progress of the Work Programme for the 2022–2023 biennium* («Rapport financier sur l'exécution du Programme de travail pour l'exercice biennal 2022-2023»).

¹³ <https://www.fao.org/plant-treaty/countries/status-of-contributions/fr/>

parties prenantes doivent, à titre de priorité, unir leurs forces et se mobiliser pour intensifier les mesures de conservation de tous types, accroître l'utilisation de la diversité des RPGAA, multiplier les synergies et travailler de manière coordonnée et dans un esprit de coopération. L'Organe directeur, le Bureau, les comités et les organes subsidiaires contribueront à ces efforts.

43. Le Secrétaire du Traité international recommande à l'ensemble des parties contractantes de soutenir sans réserve le processus d'amélioration du Système multilatéral. Bien qu'il se soit écoulé peu de temps depuis la neuvième session de l'Organe directeur, les coprésidents du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages ont constaté, lors de leurs consultations, que les parties contractantes étaient désireuses de reprendre les négociations et d'y consacrer tous leurs efforts. Durant leur première réunion en juillet 2023, les coprésidents du Groupe de travail ont appelé les parties contractantes à réfléchir aux suites et aux efforts supplémentaires qu'il faudrait inclure dans les négociations afin de conclure le processus d'ici la onzième session en 2025. Certaines des études mises à disposition par le secrétariat lors de cette session peuvent aider à mieux comprendre les lacunes du Système multilatéral et les avantages qu'un mécanisme renforcé pourrait procurer en termes d'augmentation de l'utilisation et des revenus, pour le bénéfice de la communauté du Traité international.

VIII. SUITE QUE L'ORGANE DIRECTEUR EST INVITÉ À DONNER

44. L'Organe directeur est invité à prendre note des informations et des mises à jour qui lui ont été présentées et à donner toute orientation qu'il jugera utile sur l'ensemble des questions pertinentes soulevées dans ce document.